



N° 27928

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu la délibération du conseil communautaire du 3 octobre 2021 approuvant la présentation de la Commission consultative de règlement amiable (CCRA) ;
Vu la délibération n° 173 du conseil communautaire du 19 février 2023, modifiant le règlement de la CCRA et autorisant le Président à prendre les décisions d'indemnisation des entreprises ;
Vu la demande d'indemnisation au titre de la CCRA déposée par l'entreprise LE MOULIN BLANC ;
Vu l'avis favorable de la CCRA en date du 02 mars 2023 ;
CONSIDÉRANT que Limoges Métropole a procédé du 07 juillet 2021 au 07 août 2021 à des travaux de réfection de l'assainissement collectif non du Plan Local, aux surcoûts estimés à l'entreprise LE MOULIN BLANC ;
CONSIDÉRANT que le dossier déposé par la société respecte aux termes énoncés à l'indemnisation pour préjudice subi mise en place par Limoges Métropole au travers de la CCRA ;
CONSIDÉRANT que la perte de marge brute subie par la société du 03 juillet 2021 au 31 juillet 2021 s'élève à 3 768,09 €, en ce que la société se trouve dans la difficulté de gérer en charge à hauteur de 50% en application du règlement, les modalités de calcul sont les suivantes : 3 768,09 * 50% = 1 884,04 €.

DÉCISION

D'attribuer à l'entreprise LE MOULIN BLANC dont le siège est situé au Moulin Blanc 67000 Limoges, une indemnisation d'un montant de 1 884,04 €.
De signer la présente décision d'indemnisation présentant les modalités de versement de l'indemnisation à l'entreprise LE MOULIN BLANC, ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre.
D'imputer les dépenses sur les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole.

Fait à Limoges

Le Président,

Signé électroniquement le 13/03/2023



Publié le vendredi 13 mars 2023

Cette décision fera également l'objet d'une notification aux entreprises concernées.

DÉCISION

Décision de versement d'une indemnisation au titre de la Commission Consultative de Règlement Amiable à LE MOULIN BLANC

1 DOCUMENT - Publié le 13 Mars 2026



27928.pdf
(.pdf, 236,2 Ko)



TÉLÉCHARGER